

Le 4 septembre 2020.

Le Maire de Roquettes,  
Information publique.

**OBJET : Réunion du Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**10 septembre 2020 à 20H30, salle du conseil municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

- Règlement Intérieur du Conseil Municipal,
- Création de la commission ouverte en charge de la définition des règles d'attribution des subventions municipales aux associations Roquettoises,
- Adhésion à l'association « rallumons l'étoile » (RER toulousain),
- Décision modificative budgétaire n°2,
- Proposition de membres pour la Commission Communale des Impôt directs (CCID),
- Groupements de commandes avec le Muretain Agglo pour la fourniture et l'acheminement en électricité du Muretain Agglo et de ses communes membres,
- Modification des statuts du SIVOM Saurone Ariège Garonne environnement (SAGE)
- Rapport d'activités 2019 du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG 31),
- Questions diverses.

Cette séance sera ouverte au public, mais le nombre de personnes admises dans le public sera limité en raison des règles sanitaires : les personnes désirant assister à cette réunion devront porter un masque, et seront installées par ordre d'arrivée sur les chaises disponibles qui seront espacées d'1 mètre.

Le Maire,  
Michel CAPDECOMME.

